

RENTREE SCOLAIRE 2016 - 2017

Vous avez inscrit ou réinscrit votre/vos enfant(s) à l'école Saint-Joseph de Belfort pour la rentrée prochaine et nous vous remercions vivement de votre confiance.

Afin de nous permettre d'accueillir vos élèves dans les meilleures conditions et de vous informer au mieux de notre fonctionnement, nous vous prions de bien vouloir prêter une attention toute particulière à cette circulaire.

La rentrée des élèves est fixée le **Lundi 29 Août 2016** et se répartira de la façon suivante :

- ↳ A **8h15** tous les élèves scolarisés en **classes primaires (du CP au CM2)**,
- ↳ A **8h30** tous les élèves de **Grandes Sections de Maternelle**.

Pour les enfants de Petites et Moyennes Sections de Maternelle ainsi que pour les enfants du Jardin Matern'ailles, la rentrée s'effectuera par petits groupes sur plusieurs jours. Chaque famille trouvera ci-joint un courrier personnalisé précisant le jour et l'heure de rentrée de leur enfant.

HORAIRES DE CLASSE :

JARDIN MATERN'AILLES – PETITES, MOYENNES ET GRANDES SECTIONS DE MATERNELLE – CP ET CE1

↳ **8 h 15 → 11 h 35**
13 h 30 → 16 h 17

CE2 – CM1 – CM2

↳ **8 h 15 → 11 h 30**
13 h 30 → 16 h 22

Nous vous rappelons que l'entrée des élèves de primaire et de maternelle se fait par le portail et non par le secrétariat.

La grille de la cour de l'école sera ouverte :

- De 08h05 à 08h35
- De 11h30 à 11h45
- De 13h20 à 13h35
- De 16h15 à 16h35

Dès la fermeture du portail, l'élève sera considéré comme arrivant en retard.

ÉTUDE ET GARDERIE : Il n'y aura pas de garderie le matin du jour de rentrée, **lundi 29 Août**, mais les garderies et études du soir seront assurées. Dès mardi 30 Août, toutes les garderies et études fonctionneront normalement.

CANTINE OU SELF : La cantine fonctionnera normalement **dès le jour de la rentrée**.

Par ailleurs, afin de régulariser votre la carte de cantine actuellement en cours, nous vous prions de bien vouloir passer au secrétariat avant le 08 juillet afin que nous puissions tout solder avant les vacances. Merci de noter que les repas restant sur les cartes de cantine ne seront plus valables l'année prochaine, et qu'aucun remboursement ne sera plus possible après les vacances d'été. Concernant l'achat de repas pour la rentrée 2016, le rechargement des cartes de vos enfants sur internet ne sera possible qu'à compter du 1^{er} septembre. (Début de notre exercice comptable). Vous pourrez cependant acheter des repas au secrétariat en réglant par chèque ou en espèces.

SECRETARIAT : Il sera ouvert au public à partir du **jeudi 25 Août 2016** (horaires d'été jusqu'au vendredi 26 Août
⇒ de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00).

REUNIONS DE CLASSES : Afin de vous informer de l'organisation du travail scolaire de vos enfants, les maîtresses organiseront une réunion d'information à la rentrée. Nous vous communiquerons les dates dès la rentrée.

CALENDRIER SCOLAIRE : Le calendrier scolaire sera mis en ligne très prochainement sur le site de l'école.

SITE DE L'ECOLE : Nous vous invitons à consulter régulièrement le site de l'école : ecole@saintjosephbelfort.fr
Vous y trouverez des informations ainsi que des documents à télécharger (menus Sodexo, photos, informations diverses, documents administratifs...)

VETEMENTS PERDUS OU OUBLIES : Tous les vêtements perdus ou oubliés de vos enfants seront disposés sur des tables sous le préau de l'école durant la semaine 26 (du 27 juin au 1er juillet inclus) afin que vous puissiez les récupérer. Tous les vêtements non récupérés seront ensuite donnés à une œuvre caritative.

LISTES DE FOURNITURES : Vous trouverez ci-joint la liste de fournitures de votre enfant pour la rentrée prochaine. La librairie de la Roseraie (avenue Jean Jaurès à Belfort) notre fournisseur papeterie, vous propose de préparer vos fournitures à des prix préférentiels si vous le souhaitez.
En cas de perte du document, vous pourrez le télécharger sur notre site de l'école.

CHANGEMENT DANS L'EQUIPE PEDAGOGIQUE :

- Départ de Laura BULLIARD, actuellement en mi-temps en classe MS2. Laura a validé avec succès son année en tant que stagiaire et nous quittera pour un poste à temps complet.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à ces informations et vous souhaitons de passer d'excellentes vacances d'été avec vos enfants.

Bien cordialement.

Le Chef d'établissement 1^{er} degré,
Delphine BOVIGNY